

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 69 (1886)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission de publication des Mémoires 1885-1886

Autor: Forel, F.-A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI

Rapport de la Commission de publication des Mémoires
1885-1886

Pendant l'année écoulée aucun nouveau mémoire n'a été présenté pour la publication dans les *Denkschriften*. Nous n'avons eu qu'à suivre les tractations pour la publication du mémoire de M. R. Billwiller, *Grundzüge einer Meteorologie der Schweiz* couronné du prix Schläfli dans la session de Lucerne, 1884. Ce travail devant être imprimé dans les Annales de l'Institut central de météorologie, nous avons demandé à la Commission fédérale de météorologie, et nous avons obtenu d'elle l'autorisation d'en faire un tirage à part en nombre suffisant pour qu'il parût dans nos *Denkschriften*. Il y avait intérêt d'honneur à ce que ce mémoire figurât dans notre collection, car il est le résumé de l'activité de l'une de nos principales commissions pendant 16 ans, et il doit le jour à la mise au concours trois fois répétée pour le prix Schläfli. Le format des deux publications étant le même, cet arrangement, pour lequel nous devons exprimer notre reconnaissance à la Commission fédérale de météorologie, donnera satisfaction à tous nos désirs légitimes.

Les dépenses pour les Mémoires s'élèvent cette année à la somme de fr. 2124,35, les recettes à la somme de fr. 2124,60, nous laissant un bénéfice net de fr. 0,25.

Au chapitre des recettes nous signalons la vente des volumes

et mémoires isolés pour la somme fort réjouissante de francs 1236,40; puis une somme de fr. 888,20, remboursement par M. G. du Plessis fr. 193,40 et Forel fr. 694,80, de la moitié des frais d'impression de leurs mémoires sur la faune profonde des lacs suisses. Nous avons dû proposer à ces auteurs de subvenir ainsi aux frais de publication de leurs mémoires, car d'une part nous tenions à posséder intégralement leurs deux mémoires couronnés *ex-æquo* à Lucerne, et d'autre part nous ne voulions pas trop charger la caisse de la Société par cette double publication sur le même sujet. Ces auteurs se sont prêtés de bonne grâce à cette condition fort onéreuse pour eux.

Mais cependant, nous avons vu de trop grands inconvénients dans cette manière de réclamer des subsides des auteurs, chargés déjà du travail de la composition. Aussi, vu l'état heureux de nos finances, nous pouvons promettre que, sauf des circonstances toutes spéciales, nous éviterons à l'avenir d'avoir recours à cette extrémité.

Les frais de publication payés cette année ont été :

Pour le mémoire Du Plessis Fr. 364,80

Pour le mémoire Forel » 1362,60

dont la moitié a été remboursée par les auteurs, comme nous venons de le dire.

M. le questeur, D^r Custer, qui continue à diriger notre magasin d'imprimés, a droit à l'expression toute particulière de notre reconnaissance pour les soins dévoués qu'il apporte à cette partie de ses fonctions.

Le doyen de notre Commission, M. le professeur A. Mousson, a demandé à prendre sa retraite, et vous aurez à le remplacer suivant les propositions du Comité central. Nous devons et nous voulons lui exprimer ici notre vive gratitude pour le travail considérable qu'il a accompli dans la Commission de publication des Mémoires. Depuis 1849 il a fait partie de cette Commission, et pendant ces 37 années il s'est chargé de la tâche ingrate d'organiser et de surveiller l'impression des Mémoires. La somme de travail dévoué que la Société lui doit est considérable. Aussi, dans la retraite que l'âge lui impose,

nous lui adressons un témoignage de profonde reconnaissance et de sympathique et respectueuse affection.

En terminant nous vous demandons, suivant le Règlement, de nous renouveler pour l'année prochaine le crédit indéterminé que nous assure la tradition, avec mission de donner suite à la publication des Mémoires, dans les limites des ressources de la Société et avec l'assentiment du Comité central.

F.-A. FOREL,
président de la Commission.

Morges, 17 juillet 1886.